

Observation demat96

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 10/03/2019 à 23:19:42.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement à Avoriaz dont je suis revenu hier d'une semaine avec mes enfants. Comme tout résident et bon nombre de vacanciers, je suis attaché à cette station pour ses qualités fondamentales. Une harmonie architecturale, une intégration réussie dans son paysage, son choix assumé et appréciable du « sans voiture », la qualité de son domaine skiable...

Je n'ai pas spécialement une âme de perpétuel contestataire ou réactionnaire opposé par principe à toute nouveauté ou prétendu progrès. Mais comment ne pas s'alarmer devant un tel projet d'aménagement et en particulier celui de la place Jean Vuarnet ?! Certaines qualités que j'évoque plus haut ne semblent pas celles qui motivent ce projet de modification du PLU.

Depuis quelques années, les nouvelles constructions se multiplient et la station est arrivée à saturation de ses équipements. Qu'il y ait une volonté d'élever le standing de la station est un objectif louable. Mais est-ce bien le réel objectif visé par l'augmentation de la superficie du projet hôtelier à 10.000 m² et 850 lits ? On peut légitimement en douter ! On y voit surtout la recherche du profit à très court terme de la part des promoteurs. Une manière de pouvoir faire plus grand sans la contrainte de l'ancienne gare.

Il est stupéfiant de voir comment l'OA est motivée par des arguments qui défient l'entendement.

- Les 3.500 m² de départ passent à 10.000 m² pour la réalisation de « services annexes » ?! Un nombre plus important de chambres aurait été plus honnête.
- « le respect des vues panoramiques » ?! Avec une emprise au sol qui n'augmente que faiblement, l'OA admet elle-même que l'augmentation de surface de plancher passe par une élévation du bâtiment. Que devient alors le panorama depuis la place Jean Vuarnet, depuis les terrasses de la Poya et de la Tanière ? Ou l'OA ne considère-t-elle comme vue panoramique digne d'être préservée que celle depuis l'ancienne gare où plus personne ne se rend ?
- « le respect du langage architectural originel de la station d'Avoriaz » ?! Comment un PLU peut-il s'en assurer sans être directement corrélé au permis de construire ? Or, à en croire l'esquisse observée dans le dossier Pierre&Vacances, on peut difficilement imaginer plus éloigné du style de la station que celui de cet hôtel de verre et d'acier !

Conclure de manière aussi laconique que « l'augmentation de surface (pour rappel de 3.500 à 10.000 m² soit près du triple) n'aura pas d'incidence supplémentaire sur le site » est soit la preuve d'un trouble du raisonnement, soit celle d'une évidente et plus probable mauvaise foi.

Comme je le disais en préambule, j'étais à Avoriaz la semaine passée. Ce n'était probablement pas la plus chargée des vacances et j'ai pourtant eu le sentiment inédit que nous étions déjà trop nombreux sur les pistes. Serait-ce dû à l'enneigement qui attire sur Avoriaz les skieurs déçus des stations plus bas ? L'évolution du climat qui prive davantage chaque

année les autres stations des Portes du Soleil de bonne neige ne va pas en s'améliorant. Pour la première fois, j'ai eu peur pour mes enfants qui ont à plusieurs reprises manqué de peu de se faire percuter par d'autres skieurs, tant la densité sur les pistes était élevée.

Quant à la Place Jean Vuarnet, elle est devenue le théâtre d'accidents et d'incivilités entre skieurs filant à vive allure, skieurs voulant faire une pause en terrasse ou tout simplement piétons. Imaginez l'endroit avec un hôtel et ses 850 occupants supplémentaires !

Et que dire du parking des Prodains ? Comment pourrait-il absorber ses nouveaux et nombreux occupants alors qu'il est déjà saturé ?

Augmentez le « rendement » de la station si vous le voulez, en augmentant comme souhaité le standing de la station. Augmentez la qualité mais surtout pas la quantité ! Permettez la destruction de l'ancienne gare qui n'a franchement rien de patrimonial ni d'élégant et incorporez la surface dégagée aux 3.500 m² bien suffisant pour un hôtel de luxe. Mais ne sacrifiez pas l'âme d'Avoriaz ni le panorama de la place Jean Vuarnet au profit de la densité déjà élevée.

C'est la rareté qui fait le luxe.